



Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries
Québec 

Projet éducatif 2019-2023

ÉCOLE JEAN-LEMAN



Table des matières

1.	<u>Introduction</u>	2
	1.1. BUT D'UN PROJET ÉDUCATIF : DÉFINITION DU GUIDE 4 DU MEES	3
2.	<u>Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation - décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ))</u>	3
3.	<u>Mission, vision, valeurs</u>	4
	3.1. NOTRE MISSION	4
	3.2. NOTRE VISION	4
	3.3. NOS VALEURS	5
4.	<u>Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement externe et interne)</u>	5-6-7
	4.1. POPULATION ET TERRITOIRE	8
	4.2. ÉLÈVES	8
	4.3. PORTRAIT DE LA RÉUSSITE	9
	4.4. ZONES DE VULNÉRABILITÉS ET ZONES DE FORCE	10
	4.5. LES ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT	10
5.	<u>Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR 11-12</u>	
6.	<u>Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (à déterminer)</u>	13
7.	Évaluation de l'école Jean-Leman par les parents, les élèves et le personnel	13-14

1. Introduction

1.1. But d'un projet éducatif :

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration de différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le ministère, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

2. Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation – décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ)

Le projet éducatif de l'école Jean-Leman a été développé en deux temps. Premièrement, un comité réunissant deux membres du personnel de l'école, trois parents sollicités lors de l'assemblée générale de parents et les deux directions de l'école a été mis en place en 2018-2019.

Tous les parents ont pu répondre aux sondages élaborés par la commission scolaire en lien avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

À cette époque, les élèves de la 3e à la 5e année ont été sollicités pour compléter, au laboratoire informatique, un sondage différent des parents afin de connaître leur avis sur les aspects de leur vie à l'école. Les élèves de 6e année ont eu accès au sondage à la maison.

Le personnel de l'école fut consulté également. L'ensemble de ces réponses ont été analysées afin de mieux orienter nos actions.

Le personnel faisant partie du comité a participé à trois journées de rencontre. Le comité élargi a travaillé à quatre reprises en collaboration. Des consultations tout au long de l'année avec le personnel et le conseil d'établissement nous ont permis de nous assurer d'une démarche efficace et cohérente avec la réalité de notre milieu.

Dans un deuxième temps, le comité pédagogique, en concertation avec les membres de l'équipe-école, a révisé le document lors de l'année scolaire 19-20. À la suite de la fermeture des écoles en mars 2020, les travaux en cours ont momentanément été interrompus. Ce n'est qu'en septembre 2020 que les membres du comité ont été en mesure de réviser le document afin de répondre le plus possible aux besoins du milieu.

Voici donc la route éducative de l'école Jean-Leman.

Mission, vision, valeurs

2.1. Notre mission

La mission est définie par la loi de l'instruction publique (LIP) (art. 36)

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article un, les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

2.2. Notre vision

L'école Jean-Leman a, entre autres, la responsabilité

D'INSTRUIRE

Cela veut dire que l'équipe-école s'engage à développer la motivation et la curiosité des élèves. Ce goût de connaître et de découvrir ouvre les portes du monde de demain pour chaque enfant qui nous est confié. La culture est un enrichissement obligatoire pour côtoyer les gens qui nous entourent.

DE SOCIALISER

Le vivre ensemble représente un défi constant pour quiconque est appelé à vivre en société. Ce n'est pas toujours facile. Les adultes et les enfants ont besoin de faire équipe pour développer un sentiment d'appartenance et pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Chacun doit pouvoir s'épanouir en prenant soin de lui-même, en ayant de bonnes habitudes de vie tout en pouvant développer sa personnalité.

ET DE QUALIFIER SES ÉLÈVES

La réussite des jeunes se concrétise par le développement des compétences académiques, sociales et personnelles. L'équipe-école doit proposer des moyens pour permettre à chaque élève de vivre des réussites au quotidien. C'est d'ailleurs une croyance de tous les membres de l'équipe-école : tous les élèves peuvent apprendre.

2.3. Nos valeurs

RESPECT

Notre école est une petite communauté où le vivre ensemble est nécessaire et l'environnement protégé par chacun est une ressource digne de fierté. La proximité des espaces exige la tolérance et la bienveillance. Les enfants n'auront jamais l'obligation d'aimer tout le monde, mais plutôt celle de respecter toutes les personnes qu'ils devront côtoyer. Nous nous engageons à développer le respect en étant des modèles d'adultes bienveillants, en favorisant l'acquisition d'habiletés sociales et par la suite, en travaillant en collaboration de toutes les familles.

ENGAGEMENT

C'est le moteur de l'action. La motivation à déployer des efforts pour me permettre de vivre des succès, c'est ce que nous voulons pour chacun et chacune. C'est accomplir une tâche et la compléter. C'est aussi développer son sens des responsabilités. Chaque élève avance en faisant les pas à sa mesure et son élan intrinsèque lui permettra de réaliser des défis dont il sera fier.

COLLABORATION

Apprendre aux enfants à se réaliser en équipe, c'est un beau cadeau à leur offrir. Nous avons besoin des autres et les autres ont besoin de nous, c'est l'interdépendance qui prend tout son sens. Cet élan de collaboration nous invite à poser des gestes communautaires pour les plus démunis, pour notre environnement et pour les milieux éprouvés. Notre générosité se découvre à travers les autres et fait de nous de meilleures personnes.

3. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement externe et interne)

Environnement externe

L'école Jean-Leman a été construite en deux étapes en 1980 d'abord et un agrandissement en 2007 dans un environnement en évolution au cœur de familles ayant :

- Un intérêt marqué pour l'éducation ;
- Un souci de bien stimuler les enfants, et ce, avant leur entrée à l'école puisque 92 % des élèves du préscolaire ont fréquenté un CPE ;
- Un revenu aisé dont 97 % des parents sont propriétaires de leur résidence ;
- Un niveau de scolarité élevé, puisque 73 % des parents ont réussi des études supérieures et 21 % des études collégiales.

La municipalité de Candiac regroupe trois écoles primaires, une école secondaire, des centres de la petite enfance et deux écoles privées.

Le service de police de la Régie inter municipal du Roussillon fait équipe avec le personnel en répondant assurément à nos urgences, mais surtout en étant un intervenant préventionniste crédible auprès de nos élèves du 3e cycle.

Le service des pompiers nous propose chaque année un encadrement rigoureux nous permettant d'offrir à notre clientèle un milieu de vie sécuritaire en tout temps.

L'équipe du CISSSMO fait partie du territoire et offre des services psychosociaux, une présence hebdomadaire d'une infirmière à l'école, des ressources en santé mentale jeunesse en plus de fournir aux familles un accompagnement pour des besoins spécifiques tels que le volet crise ado famille.

La protection de la jeunesse veille à offrir un soutien aux familles lors de moments difficiles.

La Corne d'Abondance est un organisme présent dans le milieu venant en aide aux plus démunis et nous amène à sensibiliser les jeunes à penser aux autres en posant des gestes concrets de générosité.

La Ville de Candiac loue les blocs sportifs de l'école pour répondre aux besoins des citoyens de Candiac et devient un partenaire des saines habitudes de vie. De plus, les installations municipales, les parcs adjacents, les patinoires et la bibliothèque viennent enrichir la vie scolaire de nos élèves.

Environnement interne

La capacité d'accueil de l'école Jean-Leman est de 716 élèves pour un maximum de 33 groupes du préscolaire à la 6^e année.

Année scolaire	Nombre d'élèves
2015-2016	707
2016-2017	703
2017-2018	694

Depuis les cinq dernières années, en plus des disciplines enseignées par le titulaire, la grille-matières propose trois spécialités soit l'éducation physique, l'anglais et l'art dramatique.

Le bain linguistique est offert pour certains élèves du 3^e cycle selon des critères préalablement établis.

De plus, en moyenne, quatre cent cinquante élèves fréquentent le service de garde selon des horaires variés et environ deux cents élèves s'ajoutent à ce nombre lors de la période du dîner. Un faible pourcentage de nos élèves retourne à la maison pour le dîner. L'organisation de ce service nécessite une planification rigoureuse quant à l'utilisation des locaux à différents moments de la journée et réunit un grand nombre d'éducatrices. Un traiteur est choisi afin que les parents puissent commander en ligne les repas des enfants.

Année scolaire	Nombre d'élèves ayant un code de difficulté selon un besoin spécifique et validé par le ministère
2015-2016	39
2016-2017	38
2017-2018	30

- **Service aux élèves**

Plusieurs jeunes sont intégrés dans nos classes dites ordinaires et pour lesquels nous devons prévoir des moyens et des services afin de répondre à leurs besoins.

Afin de mieux cibler nos interventions, il est souvent nécessaire de prévoir des rencontres avec les personnes qui gravitent autour de ces élèves pour s'assurer d'une concertation qui leur sera profitable. Au besoin, nous établissons ensemble un plan d'intervention.

Année scolaire	Nombre de rencontres de concertation pour un plan d'intervention. *À chacun des plans s'ajoute une rencontre de révision.
2015-2016	112
2016-2017	89
2017-2018	89

Des ressources professionnelles et professorales accompagnent les enseignants et les élèves afin de mieux répondre à leurs besoins. Tels que des orthopédagogues, une psychologue, une orthophoniste, une psychoéducatrice, des éducatrices spécialisées et des conseillers pédagogiques.

Également, en fonction des besoins, de l'aide aux devoirs peut être offerte pour des périodes déterminées et pour une clientèle nécessitant une aide particulière selon la recommandation du titulaire ou des intervenants scolaires.

- **Administration**

Pour orchestrer l'encadrement de notre organisation et offrir un service à la clientèle digne de mention, l'administration est représentée par deux secrétaires, une direction adjointe et une direction.

C'est une équipe de trois concierges qui s'assure de la propreté des lieux au quotidien.

- **Bibliothèque scolaire**

Depuis plusieurs années le ministère permet aux écoles de bonifier les bibliothèques scolaires. En investissant une part-école, nous recevons une autre part équivalente en subvention ministérielle. Ce qui enrichit les titres de lecture au grand bonheur de nos jeunes lecteurs. L'organisation de la bibliothèque relève de la contribution des bénévoles qui répondent aux jeunes en s'assurant que les livres sont accessibles et bien présentés.

Année scolaire	Sommes investies dans l'achat des livres pour la bibliothèque scolaire
2015-2016	11 688\$
2016-2017	11 806\$
2017-2018	11 522\$
2018-2019	11 382\$

- **Déplacements vers l'école**

Selon un sondage effectué en 2018-2019, dix-neuf pour cent des élèves nous disent prendre l'autobus scolaire pour se rendre à l'école. Également, vingt-deux pour cent de ceux-ci nous disent utiliser les déplacements actifs. Cependant, nous sommes préoccupés par le fait que cinquante-neuf pour cent des parents nous disent préférer les déplacements en voiture, car ils jugent que les déplacements actifs ne sont pas assez sécuritaires pour leurs enfants ou qu'ils manquent de temps le matin.

- **Technologie**

Chaque classe et chaque gymnase profitent d'un tableau interactif. Un laboratoire informatique met à la disposition des élèves 26 portables. Également, l'école est équipée de deux laboratoires portatifs. Les groupes peuvent utiliser des tablettes numériques et des élèves ayant des besoins particuliers profitent de portables (financés par une mesure ou par l'école). Une quarantaine de dictionnaires électroniques et des dictionnaires adaptés sont également prêtés par l'école aux élèves ayant des besoins particuliers.

Les communications se font majoritairement par courriel et les bulletins sont accessibles par le portail parents. Selon un sondage effectué en 2018, les parents et le personnel considèrent qu'ils sont bien informés.

3.1. Population et territoire

Nous accueillons les élèves d'une partie de la municipalité de Candiac délimitée au nord par le boulevard Montcalm Sud, à l'ouest par l'autoroute 15, au sud par les limites de la municipalité et à l'est par le boulevard Jean-Leman. À cela s'ajoute à l'est les rues à l'intérieur d'une ligne imaginaire débutant sur le Chemin d'Auteuil (incluant 5 et moins), englobant la place d'Auvergne (excluant Place d'Avignon), longeant les limites ouest du golf de Candiac jusqu'à l'intersection des rues d'Armagnac et de Deauville, de Deauville jusqu'à l'intersection Desjardins, Desjardins jusqu'à l'intersection Dancourt jusqu'à l'intersection Dauphiné et incluant l'avenue Dompierre.

3.2. Élèves

Nous accueillons un grand nombre d'enfants pour qui la langue parlée à la maison et la langue maternelle sont autres que le français. Des enfants proviennent d'environ 17 pays différents dont les plus représentés sont la Chine, les États-Unis et la Colombie. Notre offre de soutien à l'apprentissage de la langue française doit répondre aux besoins grandissants de nos élèves allophones. Également, selon une ressentie statistique, quarante-deux pour cent de nos élèves vivent dans une famille où la langue maternelle est autre que le français.

Année scolaire	Nombre d'élèves qui reçoivent un service de francisation.
2015-2016	3
2016-2017	15
2017-2018	24
2018-2019	45
2019-2020	92

3.3. Portrait de la réussite

Depuis les trois dernières années, nos taux de réussite sont excellents. Nous constatons que ceux-ci dépassent les 90 % dans l'ensemble des différentes compétences à évaluer, et ce, pour l'ensemble de notre clientèle à la fin du parcours scolaire au primaire. Ces résultats tiennent compte du nombre d'élèves ayant atteint plus de 60 % à la fin de la 3^e étape.

Taux de réussite pour les élèves de 6 ^e année à la fin du parcours scolaire au primaire								
Année scolaire	Compétence	Taux de réussite						
17-18	ÉCRITURE	98,7%	LECTURE	97,3%	RAISONNER	97,3%	RÉSoudre	96,1%
16-17	ÉCRITURE	98,8%	LECTURE	96,4%	RAISONNER	95,2%	RÉSoudre	92,9%
15-16	ÉCRITURE	100%	LECTURE	98,8%	RAISONNER	100%	RÉSoudre	100%

Nous devons cependant porter une attention particulière à nos élèves qui sont en échec ou qui réussissent avec un soutien particulier.

2017	Pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins			
	Écrire	Lire	Résoudre	Raisonner
1 ^{re} année	6,7 %	5,3 %	6,0 %	2,4 %
2 ^e année	12,1 %	7,1 %	21,0 %	7,0 %
3 ^e année	12,1 %	5,6 %	21,6 %	8,8 %
4 ^e année	7,1 %	8,1 %	6,1 %	4,0 %
5 ^e année	8,0 %	4,0 %	13,0 %	7,9 %
6 ^e année	6,7 %	6,7 %	7,9 %	5,3 %
Tous les niveaux	9,1	6,1 %	13,4 %	6,2 %

Les difficultés académiques pour certains de nos élèves nous amènent à une réflexion pédagogique quant à nos approches et aux services à mettre en place. De plus, un travail de collaboration est nécessaire pour décider, en équipe, de nos orientations, de nos besoins de formation et des interventions ciblées inspirées de la recherche. À titre d'exemples, une formation sur les ateliers d'écriture, le continuum en lecture, le matériel de manipulation en mathématique, etc.

3.4. Zones de vulnérabilités et Zones de force

FORCES

L'école Jean-Leman est dotée d'une bonne communication organisationnelle. Non seulement la communication est présente dans l'établissement, mais ce réseau est établi également avec la communauté et son environnement (parents, partenaires municipaux, partenaires sociaux et centre de services scolaire).

De plus, le personnel de l'école Jean-Leman est engagé dans la réussite de tous les élèves en offrant un enseignement basé sur les pratiques efficaces, en travaillant en collaboration avec les divers partenaires, en offrant un milieu sain et sécuritaire aux élèves, tout en étant engagé dans un processus de formation continue et un partenariat école/famille.

VULNÉRABILITÉS

Le nombre d'élèves allophones est en croissance. Afin de répondre aux besoins de ces élèves et de leur famille, nous devons mettre en place des services qui favoriseront leur intégration sociale, linguistique et scolaire.

Également, nous notons que les besoins de tous nos élèves sont variés et nombreux. Afin de répondre à ceux-ci et ainsi favoriser la réussite de tous, l'équipe-école doit faire preuve de flexibilité pédagogique et elle doit mettre en place des adaptations afin de favoriser la réussite de tous les élèves.

La technologie est de plus en plus présente en salle de classe. Il est donc primordial d'adapter tant l'environnement physique des locaux de classe que les méthodes d'enseignement préconisées en fonction de l'utilisation des outils technologiques. Ainsi, la formation du personnel est à prévoir en ce sens.

Finalement, nous observons que les élèves ont besoin d'être actifs physiquement et la planification d'une journée d'école doit en tenir compte.

3.5. Les enjeux de la réussite éducative et scolaire des élèves de l'établissement

Malgré le fait que les taux de réussite sont excellents, il est important de cibler les disciplines où trop d'élèves ont des résultats frontières face à certaines compétences pouvant les placer en risque d'échec à moyen terme. Les tableaux présentés précédemment en témoignent.

4. Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR

LIENS AVEC PEVR	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
<p>Agir tôt et soutenir tout au long de son parcours scolaire.</p> 	<p>Agir tôt et soutenir activement les apprentissages de l'élève selon ses besoins.</p>	<p>1-Annuellement, maintenir ou diminuer le pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins dans la compétence résoudre en mathématique.</p> <p>2-D'ici 2023, implanter des pratiques communes à l'école qui favoriseront dans un premier temps l'accueil et l'intégration sociale, puis l'intégration linguistique et scolaire des élèves allophones dans notre milieu.</p>	<p>1- Situation de départ : En 2018-2019, 10 % des élèves obtenaient un résultat final égal ou inférieur à 65% dans la compétence résoudre en mathématique.</p> <p>2. En 2019-2020, une pratique commune est mise en place afin de favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux élèves allophones et issus de l'immigration.</p>	<p>En 2022-2023, réduire de 2 % le pourcentage d'élèves qui obtiendront un résultat final de 65 % et moins dans la compétence résoudre.</p> <p>D'ici 2022-2023, implanter au moins trois pratiques communes qui favoriseront l'accueil et l'intégration des nouveaux élèves allophones et issus de l'immigration.</p>

<p>Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves.</p> 	<p>Valoriser le souci des saines habitudes de vie dans un monde actif.</p>	<p>1. D'ici 2023, augmenter le sentiment de sécurité des élèves à l'école et aux alentours à travers un climat sain et sécuritaire.</p> <p>2. D'ici 2023, augmenter le pourcentage d'élèves qui ont des comportements favorisant la santé et le bien-être à l'école.</p>	<p>1. Nombre de situations rapportées en 2020-2021 en lien avec l'intimidation et la violence verbale ou physique à l'école dans l'outil de monitoring uniformisé.</p> <p>2. Le pourcentage d'élèves qui ont des comportements favorisant la santé et le bien-être à l'école en 2020-2021.</p>	<p>D'ici 2023, réduire annuellement de 2 % le nombre de situations rapportées en lien avec l'intimidation et la violence verbale ou physique à l'école.</p> <p>D'ici 2023, augmenter de 2 % le pourcentage d'élèves qui ont des comportements favorisant la santé et le bien-être à l'école.</p>
<p>Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun.</p> 	<p>Favoriser la collaboration entre tous les acteurs responsables de la réussite de l'élève.</p>	<p>1-D'ici 2023, augmenter le nombre de rencontres où la collaboration et le développement de l'expertise de chacun sont mis de l'avant au profit de la réussite des élèves</p>	<p>En 2018-2019, une communauté d'apprentissage a été instaurée à l'école.</p> <p>En 2019-2020, deux communautés d'apprentissage ont été mises en place à l'école.</p>	<p>D'ici 2023, annuellement, au moins 2 communautés d'apprentissage professionnelles seront mises en place afin que le développement de l'expertise de chacun soit mis de l'avant et qu'il contribue à la réussite de tous les élèves.</p>

5. Périodicité de l'évaluation du projet éducatif

En plus des périodes de monitoring, le projet éducatif sera revu annuellement afin d'ajuster la planification des moyens en tenant compte des résultats et des cibles prévues.

6. Évaluation de l'école Jean-Leman par les parents, les élèves et le personnel